

PLAN CLIMAT AIR ENERGIE TERRITORIAL COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION CHAUNY – TERGNIER – LA FÈRE

PLAN D' ACTIONS CLIMAT- AIR-ENERGIE (PCAET)

08/06/2021

REF: 2018.751-E11 A

Rédigé par : Morgane ROLAND
Vérifié par : Justine BISIAUX





Vers des logements et des bâtiments plus sobres

Action 1 : Accompagner les bailleurs sociaux et les particuliers dans leur démarche de transition énergétique

Action 2 : Mettre en réseau les intervenants sociaux du territoire pour faciliter le repérage et l'accompagnement des ménages en situation de précarité énergétique

Action 3 : Former, accompagner et structurer la filière de professionnels de la rénovation et de la construction durable sur le territoire

Action 4 : Mener des campagnes de mesures et de préconisations pour un habitat sain

Vers de nouveaux modes de déplacements et de transports

Action 1 : Encourager le travail à distance dès qu'il est possible, en s'appuyant sur la présence de la fibre sur tout le territoire

Action 2 : Promouvoir les commerces de proximité

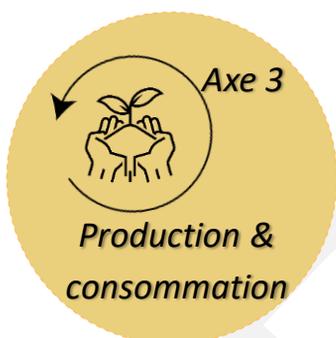
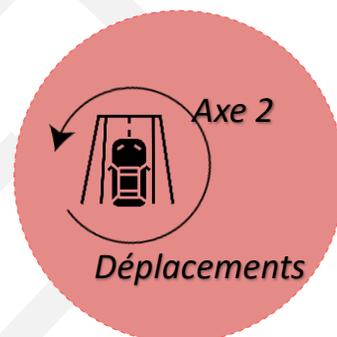
Action 3 : Réaliser une étude de la mobilité sur le territoire

Action 4 : Optimiser et encourager l'utilisation des transports en commun

Action 5 : Développer l'usage des mobilités actives en fonction des opportunités du territoire

Action 6 : Développer l'offre et la demande de covoiturage sur le territoire

Action 7 : Encourager l'emploi des véhicules décarbonés



Vers de nouveaux modes de production et de consommation pour préserver les ressources et le cycle de l'eau

Action 1 : Soutenir le développement durable des producteurs, commerces locaux

Action 2 : Encourager l'agriculture locale durable et la diversification agricole

Action 3 : Encourager les agriculteurs et les industriels à contribuer à la restauration ou la maintenance des écosystèmes

Action 4 : Prévenir le risque de ruissellement d'eau pour réduire les risques d'inondation

Action 5 : Renforcer la présence de la nature, les trames vertes, bleues, turquoises et brunes sur le territoire

Action 6 : Encourager la récupération des eaux

Vers une transition des entreprises, une meilleure gestion des déchets et un mix énergétique renouvelable

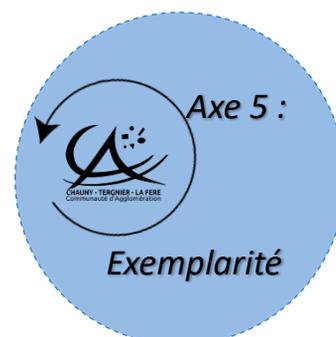
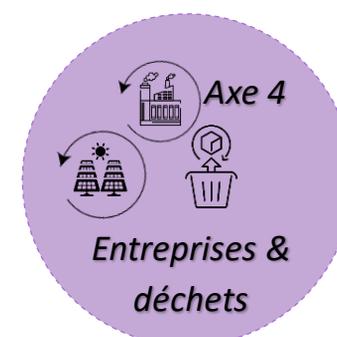
Action 1 : Structurer et développer les filières de matériaux biosourcés

Action 2 : Développer un marché de l'économie circulaire sur le territoire

Action 3 : Sensibiliser sur les modes de consommations alternatifs (zéro-déchets, réemploi, réparation, etc.)

Action 4 : Accompagner les entreprises et les industries dans leur démarche de transition énergétique

Action 5 : Étudier les potentiels de production d'EnR et faciliter leur installation



Vers l'exemplarité de la collectivité

Action 1 : Coordonner et animer la transition climatique et énergétique sur le territoire

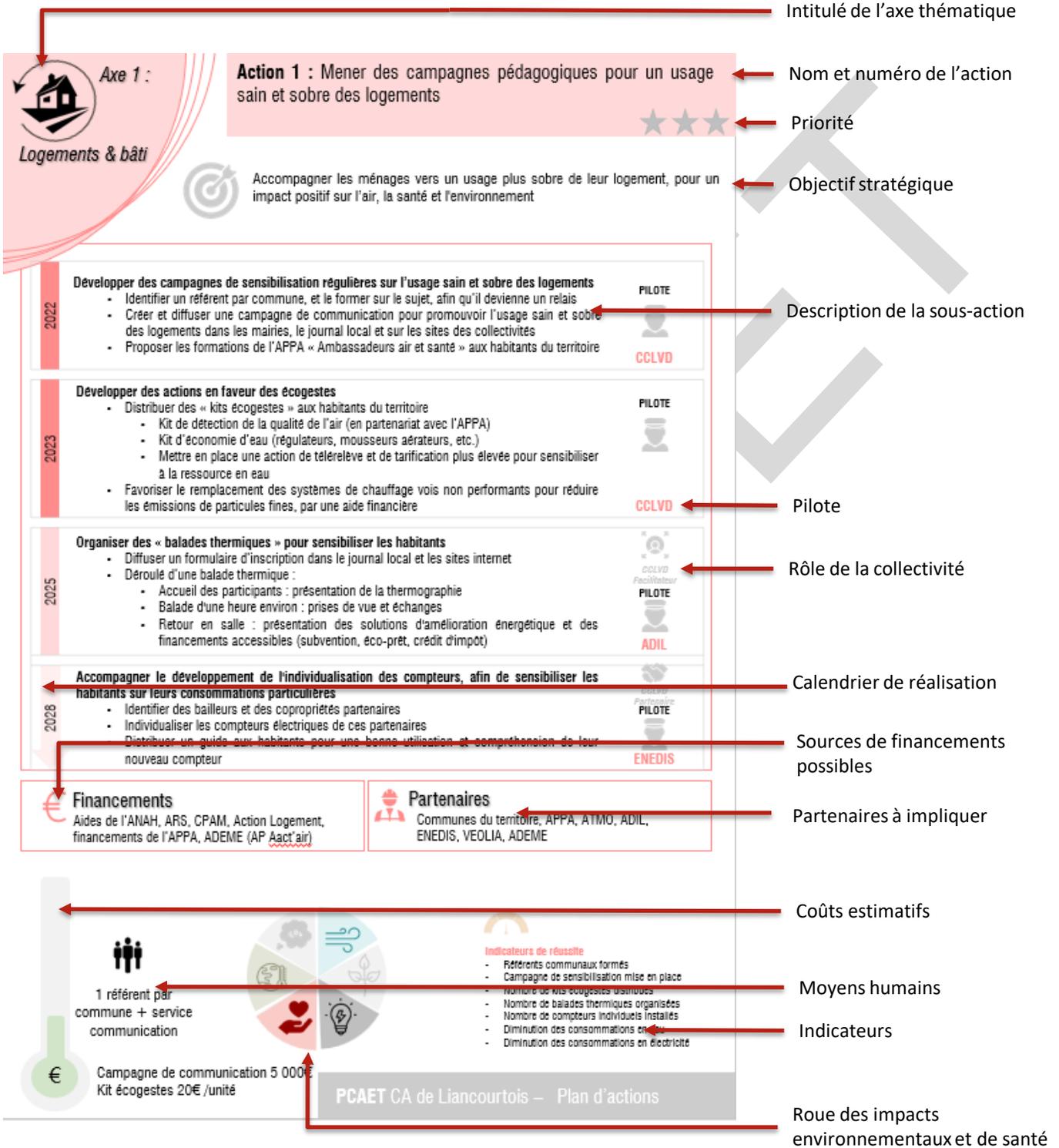
Action 2 : Rénover et construire de manière exemplaire les bâtiments de la CACTLF, sur les aspects de performance énergétique et de déploiement des EnR

Action 3 : Mettre en place une stratégie de mobilité afin de réduire les déplacements carbonés des agents et des élus

Action 4 : Mettre en œuvre et promouvoir une politique publique de préservation des ressources

Action 5 : Poursuivre et promouvoir une politique publique d'achats et de consommation responsable

Légende :



Notice d'utilisation:

Priorité : ★☆☆ ★★☆☆ ★★★☆☆
non prioritaire moyennement prioritaire prioritaire

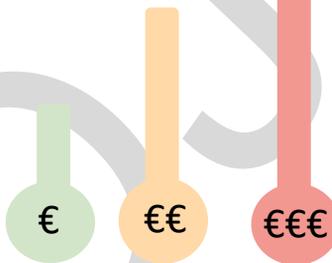
Calendrier :

Les couleurs symbolisent la priorité de l'actions : du plus foncé, représenté le court termes, au plus clair représentant le long termes. Le calendrier prévoit une période d'actions comprises entre 2022 et 2030.



Baromètre du coût :

vert = coûts inférieurs à 50 000 €
orange = coûts compris entre 50 000 et 100 000 €
rouge = coûts supérieurs à 100 000 €



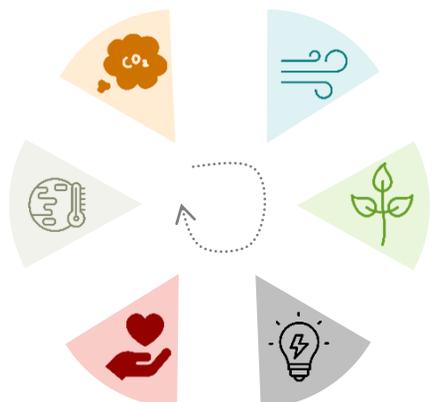
Rôles possibles de la collectivité :



Rosace d'impacts :

Les thèmes en couleurs indiquent un impact significatif de l'action sur le thème. Les thèmes restant grisés représentent l'absence d'impact significatif de l'action sur le thème :

- Émissions de GES (orange)
- Qualité de l'air (bleu)
- Nature et biodiversité (vert)
- Consommation d'énergie (gris)
- Santé (rouge)
- Adaptation au changement climatique (kaki)



Moyens humains :

ETP dédiés



Action 1 : Accompagner les particuliers dans leur démarche de transition énergétique



Accompagner la rénovation thermique et le développement des énergies renouvelables sur le parc de logements individuels

2022

Repérer et cartographier les secteurs concentrant des logements énergivores

- Cartographier le parc de logements énergivores du territoire en croisant les bases de données existantes avec un travail de terrain d'identification des zones présentant de potentiels enjeux de rénovation thermique
- Diffuser cette étude aux élus de l'agglomération et des communes
- S'appuyer sur la Convention Fullgaz : dispositif de soutien à la conversion gaz résidentiel indiv et copro (jusqu'en 2023)

PILOTE



CACTLF

2023

Améliorer la visibilité des aides disponibles

- Créer un livret recensant les aides disponibles, la manière de les obtenir et le mettre à jour régulièrement
- Promouvoir et communiquer sur le service Picardie Pass Rénovation
- Créer une rubrique « rénovation énergétique de l'habitat » sur le site internet de la CACTLF et dans les journaux communaux
- Diffuser et informer sur l'existence de la liste CAPEB des artisans ayant l'agrément RGE

PILOTE



CACTLF

2024

Garantir un relais humain suffisant pour informer les particuliers sur les subventions disponibles

- Communiquer sur les permanences de SOLIHA et Page9 existantes à Chauny, Tergnier et la Fère et Saint-Gobain
- Maintenir le relais et les permanences des opérateurs au-delà de 2024
- Former un agent par commune qui pourra jouer le rôle de relais concernant les démarches à effectuer et les aides disponibles

PILOTE



CACTLF

2030

Initier et promouvoir une dynamique locale incitative pour l'utilisation d'énergies renouvelables en matière de chauffage

- Poursuivre le recensement des subventions existantes pour l'installation de systèmes de chauffage propres
- Inciter les ménages à engager une rénovation globale et à réduire leurs besoins en chauffage (via l'isolation) avant de réfléchir à des solutions d'EnR
- Promouvoir les systèmes performants et respectueux de la qualité de l'air intérieur

CACTLF
Partenaire

PILOTE/OPERATEUR



SOLIHA

Financements

Selon les actions : ANAH, CACTLF, département, région, CEE, caisses de retraite, etc.



Partenaires

GRDF, Communes du territoire, ANAH, Page9, SOLIHA, CACTLF, ATMO HdF, autres opérateurs de la CACTLF



0,2 ETP
services com et
habitat

€



Indicateurs de réussite

- Relais institutionnels formés et informés
- Nombre de logements rénovés
- Nombre de logements ayant remplacé leur mode de chauffage et/ou isolation par une consommation moins énergivore



Repérer et accompagner les ménages en situation de précarité énergétique

2022

Formaliser la création de la cellule sociale intercommunale d'accompagnement à la précarité énergétique

- Identifier les acteurs en mesure de détecter les situations de précarité énergétique (communes, assistantes sociales, associations, CAF, etc.)
- Accompagner la création de cette cellule sociale intercommunale avec les acteurs identifiés
- Former les différents référents aux enjeux de la précarité énergétique

PILOTE

CACTLF

2024

Identifier les ménages confrontés à des problématiques de précarité énergétique

- Mettre en place un partenariat avec les CCAS (Centres Communaux d'Action Sociale)
- En partenariat avec les CCAS, définir une procédure de repérage des ménages les plus précaires (en se basant sur les signalements de la CAF, des assistantes sociales, ou encore sur l'outil régional STARTER)
- En parallèle, s'assurer du bon état des équipements des logement et de la sécurité des occupants et définir un processus clair pour les élus afin de lutter contre l'habitat indigne (signalement, visite, arrêté de péril, arrêté d'insalubrité, etc.)

PILOTE

CACTLF

2025

Cibler ces ménages avec des campagnes de communication sur la précarité énergétique et les relais/aides disponibles

- Organiser des visites en porte à porte de sensibilisation et d'informations à la maîtrise des consommations énergétiques
- Clarifier le concept de « précarité énergétique » en veillant à ne pas stigmatiser les habitants qui y sont confrontés
- Elaborer un guide pratique pour sortir d'une situation de précarité énergétique en communiquant notamment sur les aides disponibles pour la rénovation énergétique (Fonds de Solidarité pour le Logement, Chèques énergie, etc.)

PILOTE

CACTLF

€ **Financements**



Partenaires

CCAS, Intervenants sociaux, AS de l'UTAS, CAF, intervenants aides à domicile, les opérateurs habitats de la CACTLF



1 cellule sociale intercommunale



Indicateurs de réussite

- Cellule mise en place
- Nombre de ménages identifiés
- Campagne de communication réalisée

€

Campagne de com 5 000€



Axe 1 :

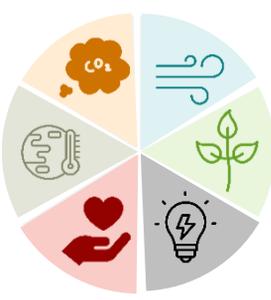
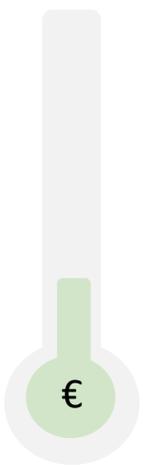
Logements & bâti

Action 3 : Former, accompagner et structurer la filière de professionnels de la rénovation et de la construction durable sur le territoire



Structurer la filière de professionnels de la rénovation sur le territoire

2023	<p>Encourager le développement de la filière en facilitant le recrutement pour les artisans du bâtiment</p> <ul style="list-style-type: none"> • Communiquer sur les nouveaux métiers du bâtiment auprès des collégiens et des lycéens en élaborant des partenariats avec les collèges et les lycées du territoire • Organiser un forum du bâtiment pour promouvoir les formations associées 	 PILOTE
2025	<p>Réaliser une étude de l'état et du potentiel de la filière de la rénovation et de la construction durable sur le territoire (filière biomatériaux, filière thermiciens et énergéticiens, filière de la construction hors-site, etc.)</p> <ul style="list-style-type: none"> • Se rapprocher du département qui a déjà mener une étude similaire pour récupérer les données spécifiques au territoire • Sur la base de cette étude réalisée par le département, recenser les acteurs de ces filières déjà présents sur le territoire • Étudier le potentiel d'expansion de ces filières sur le territoire <p>Animation filières PG mise en place de point info énergie</p> <ul style="list-style-type: none"> • Information de GRDF sur les nouvelles modalités imposées par la RE 2020 <ul style="list-style-type: none"> • Promotion des solutions gaz performantes (résidentiel / tertiaire / industrie) 	PILOTE PILOTE
2030	<p>Développer les filières de la rénovation et de la construction durable du territoire selon les conclusions de l'étude</p> <ul style="list-style-type: none"> • Développer la filière de la construction hors-site (plus attractive pour les jeunes, créatrice d'emplois techniques et manuels sur le territoire, possibilité d'atteindre de hautes performances environnementales) • Favoriser la création d'un club filière biomatériaux, pour permettre aux artisans de se rencontrer, et de partager leurs savoirs et expériences • Mettre en relation ce club filière matériaux et les acteurs de la construction du territoire (promoteurs, aménageurs, maîtres d'ouvrages, etc.) 	PILOTE
€	<p>Financements</p> <p>Valoriser cette filière auprès des acteurs de la construction, plus particulièrement lors des opérations en marchés publics</p>	<p>Partenaires</p> <p>GRDF, Région Hauts-de-France, Chambre de l'agriculture, CAPEB, chambre des métiers, FFB, DREAL, ADEME</p>



- Indicateurs de réussite**
- Nombre d'interventions dans les collèges et lycées
 - Club de la filière biomatériaux créé
 - Structuration de la filière des biomatériaux



Action 4 : Mener des campagnes de mesures et de préconisations pour un habitat sain (via les référents communaux)



Sensibiliser les habitants pour un meilleur usage du bâti et pour améliorer la qualité de l'air

2022

Développer des campagnes de sensibilisation régulières sur la qualité de l'air

- Relayer les fiches thématiques déjà existantes proposées par ATMO la qualité de l'air, les systèmes de chauffage et de ventilation, etc.
- S'appuyer sur le programme Aère toit de l'ATMO, qui vise à sensibiliser sur la nécessité de renouveler l'air intérieur dans les ERP
- Diffuser des articles thématiques selon la « saison » dans les différents médias
- Varier les modes de communication : support d'informations papier (plan, affiche, presse), internet (site de la CACTLF et des communes, réseaux sociaux ...), intervention dans les écoles, etc.
- Développer le recours aux aides de l'ANAH pour l'adaptation des logements



PILOTE



ATMO

2025

Accompagner les clients sur la maîtrise des énergies

- Informer les usagers sur les eco-gestes / suivi des consommations grâce au compteurs communicants / travaux d'efficacité énergétique
- Identification des poches fioul et prospection sur les communes desservies en gaz
- Identification des foyers se trouvant à moins de 35m des réseaux de gaz
- Mettre en place une application suivi des consommations élec / gaz / eau : Suivi des conso (historique / comparaison avec profil similaire / alerte conso).

PILOTE



GRDF



Mettre en place des campagnes de sensibilisation et de mesures pédagogiques sur la qualité de l'air, en partenariat avec ATMO

- Identifier des zones sensibles en termes de qualité de l'air (hôpitaux, logements sociaux en bordure de route, maisons de retraite, écoles, etc.)
- Proposer des diagnostics qualité de l'air dans ces lieux identifiés
- Organiser des campagnes de sensibilisation dans les communes
- Lors de ces campagnes, distribuer aux habitants des micro-capteurs pour qu'ils puissent mesurer eux-mêmes la qualité de leur air intérieur

PILOTE



ATMO

Financements

Financement pris en charge si adhésion à ATMO
HdF, ARS, CPAM, ANAH, Action Logement



Partenaires

GRDF, CACTLF, ARS, communes, associations locales, SOLIHA, bailleurs sociaux, EHPAD, écoles, etc.



0,2 ETP

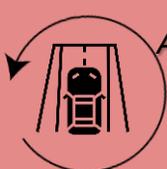


Indicateurs de réussite

- Fiches et articles diffusés
- Nombre de campagnes de mesures menées
- Nombre de micro-capteurs distribués

€

Diagnostic qualité de l'air 500€
Campagne de com 5 000€



Réduire le besoin en déplacement

2022

Identifier les entreprises du territoire (et proches du territoire) dont les salariés peuvent faire du télétravail

- Étudier les déplacements pendulaires sur le territoire (via le schéma de mobilité du territoire, voir action 2.3.a)
- Recenser les entreprises ayant des employés de bureaux travaillant à plus de 30 km de leur domicile via une enquête sur le territoire (donnée qui pourra être étudiée dans le plan de mobilité)

PILOTE



CACTLF

2023

Mettre en réseau ces entreprises pour leur permettre de trouver des solutions mutualisées (covoiturage inter-entreprises, espaces de coworking mutualisés, etc.)

- S'appuyer sur le club industriel pour communiquer sur les services de mobilité existants et les services permettant d'optimiser les déplacements des entreprises
- Encourager la mise en place de solutions mutualisées, comme le covoiturage inter-entreprises ou la création d'espaces de co-working par exemple

PILOTE



CACTLF

2025

Mettre en place des espaces dédiés au télétravail sur le territoire

- Soutenir le projet de Tiers lieu « Quai Numérique » à Chauny, qui comportera un espace de coworking, des salles de réunion, du matériel informatique, une restauration, un espace de télétravail à destination des entreprises locales et des indépendants
- Accompagner les projets privés de création d'espaces de coworking
- S'appuyer sur le développement de la fibre sur le territoire (voir délibération sur la participation de l'agglo à hauteur de 50% des dépenses des communes)
- Communiquer sur les lieux dédiés au télétravail auprès des habitants

PILOTE



CACTLF

PILOTE

2025

Accompagner les communes dans le financement de l'installation de la fibre

- Voter une dotation de solidarité à hauteur de 50% du coût supporté par chaque commune membre



CACTLF

Financements

Région Hauts-de-France, entreprises privées, Dotation d'Équipement des Territoires Ruraux (DETR), FNADT

Partenaires

Communes du territoire, Quai Numérique, entreprises, CCI, Rev. 3, ADEME, Valor'Aisne, etc.



0,5 ETP pour les actions mobilités alternatives

€€

Dotation solidaire



Indicateurs de réussite

- Nombre de jours de télétravail moyen par actif sur le territoire
- Nombre d'espaces de coworking mis en place
- Fibre déployée sur tout le territoire

Déplacements



Réduire le besoin en déplacement

2022

Poursuivre les actions des communes pour redynamiser les centres-villes

- Poursuivre la politique d'animation commerciale de Chauny
- Poursuivre la rénovation et commercialisation de locaux commerciaux à La Fère
- Embaucher des managers de centres-villes à Chauny, Tergnier et La Fère
- Encourager les commerçants à mutualiser leurs achats en développant des réseaux d'achats commerçants

CACTLF
Facilitateur

PILOTE

Associations
Commerciales

2024

Mettre en place des aides à l'installation en centre-ville ou centre-bourg

- Évaluer la difficulté des commerçants à s'installer en centre-ville ou centre-bourg et les phénomènes de désertification, en fonction des communes du territoire
- Recenser les tarifs des loyers du territoire afin d'en réduire les écarts
- Mettre en place une aide financière aux commerces qui s'installent dans les petites communes avec une nouvelle activité dynamisante pour la commune (encourager par exemple les métiers de bouche)
- Aider les communes à la mise en place de marchés locaux

CACTLF
Facilitateur

PILOTE

Managers de
centres-villes

2025-2030

Favoriser un urbanisme de proximité : petites villes de demain ?

- Encourager la mixité fonctionnelle des programmes d'aménagement pour réduire le besoin de déplacement : services administratifs accessibles, commerces de proximité, espaces de loisirs, etc.
- Varier les atouts du territoire pour en faire une terre d'accueil (diversité des activités, éducation, équipements, bien-être, etc.)
- Renforcer la communication positive sur le territoire pour encourager l'installation de nouveaux commerces et services dans les communes

PILOTE



CACTLF

**Financements**

Région Hauts-de-France (aide à la réhabilitation des commerces, au dernier commerce de proximité, etc.)

**Partenaires**

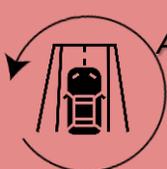
Association Commerciale Tergnier et Environs, Communes du territoire, commerces et entreprises

Service
communication**Indicateurs de réussite**

- Recensement des loyers effectué
- Aide à l'installation en centre-ville mise en place
- Aide aux marchés locaux mise en place

€€

Aide à l'installation entre 2 000 et 5 000€ / nouveau commerçant



Encourager le déploiement de nouvelles mobilités décarbonées, douces et actives sur le territoire

2023

Réaliser un Schéma de mobilité du territoire

- Réaliser un diagnostic des pratiques de mobilité sur le territoire
 - Évaluer les besoins en mobilité des personnes et des marchandises, en différenciant les déplacements internes, pendulaires et de transit
 - Identifier les pôles générateurs de flux
 - Dresser un état des lieux de l'accessibilité multimodale du territoire
- Élaborer une stratégie de territoire détaillée pour mettre en place les fiches actions suivantes (fiches actions 2.4 à 2.8)
 - Définir des scénarii de développement des mobilités sur le territoire
 - Arrêter une stratégie intercommunale de mobilité
 - Établir un programme d'actions
- Associer les usagers du territoire, notamment les actifs et les scolaires, via des rencontres et des concertations

PILOTE



CACTLF

2022-2025

Accompagner les entreprises dans l'élaboration de leur Plan de Déplacement (via le club d'entreprises)

- Veillez à la bonne mise en place de plans de mobilité, pour les entreprises de plus de 100 salariés, situées dans un périmètre de PDU (obligation réglementaire)
- Proposer un accompagnement à ces entreprises, via des rencontres tripartites (CCI, CACTLF, entreprise)
- Encourager l'inscription dans ces plans de mobilités des mentions suivantes
 - Mise en place de forfaits mobilité durable (indemnisation des trajets domicile – travail effectués en vélo ou en covoiturage)
 - Développement du télétravail
 - Campagnes de sensibilisation à l'écomobilité



CACTLF Facilitateur

PILOTE



CCI ?

Financements

Région Hauts-de-France (FRATRI, cadre 5), financements privés des entreprises

Partenaires

Communes du territoire, entreprises privées, CCI, HdF mobilités, etc.



0,5 ETP pour les actions mobilités alternatives

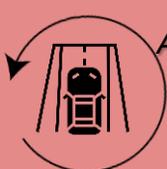


Indicateurs de réussite

- Schéma de mobilité réalisé
- Nombre de plan de mobilité d'entreprises accompagnés
- Diminution de la part modale de la voiture sur le territoire

€€

Schéma de mobilité 50 000€



Action 4 : Optimiser et encourager l'utilisation des transports en commun déjà présents sur le territoire



Encourager le déploiement de nouvelles mobilités décarbonées, douces et actives sur le territoire

2023	<p>Continuer à promouvoir les transports collectifs délégués par la CACTLF (5 lignes régulières de transports urbains, 10 lignes de transports à la demande, 44 circuits et navettes de transports scolaires)</p> <ul style="list-style-type: none"> • Poursuivre la distribution annuelle des guides horaires dans tous les foyers, mairies, dépositaires du territoire, etc. • Communiquer régulièrement dans le journal local et mettre à jour la page dédiée sur le site de la CACTLF et faire relayer par les communes • Maintenir la tarification incitative et les titres solidaires afin de permettre à tous l'utilisation du service. 	 PILOTE
2025	<p>Mettre en place des mesures incitatives pour encourager l'utilisation des transports en commun au détriment de la voiture individuelle</p> <ul style="list-style-type: none"> • Etudier la possibilité de réduire les limitations de vitesse en centre-ville • Développer le service de transports à la demande (TAD) pour encourager son utilisation • Créer des transports de nuit exceptionnels lors d'évènements sur le territoire 	 PILOTE
2030	<p>Augmenter la fréquence sur les principales lignes urbaines du réseau de l'agglomération Chauny-Tergnier-La Fère</p> <ul style="list-style-type: none"> • S'appuyer sur les statistiques des Transports de l'Agglomération de Chauny-Tergnier (TACT) afin d'étudier les profils des usagers pour améliorer le service • Mener une étude pour identifier les zones non desservies par les transports en commun afin de desservir de nouveaux secteurs d'habitat et d'activités • Profiter du renouvellement de la DSP en 2023 pour proposer une augmentation de la fréquence sur les lignes régulières les plus fréquentées et le développement d'une nouvelle offre dans les zones non desservies actuellement 	 PILOTE

Financements

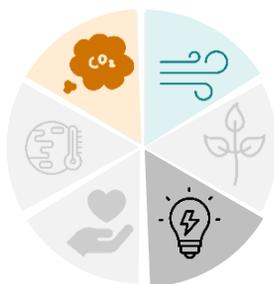
Région Hauts-de-France, France
Relance

Partenaires

Communes du territoire, TACT, Keolis



0,5 ETP pour les actions mobilités alternatives



Indicateurs de réussite

- Augmentation de la fréquentation des transports en commun
- Augmentation de la part modale des transports en commun sur le territoire



Campagne de com 5 000€



Encourager le déploiement de nouvelles mobilités décarbonées, douces et actives sur le territoire

2023

Créer un schéma directeur des mobilités actives qui intègre toutes ces formes de mobilité (mobilité professionnelle, de loisir, de tourisme, Eurovélo route, etc.)

- Réaliser un diagnostic des besoins quotidiens de déplacements, des continuités cyclables existantes, des ruptures à résoudre
- Clarifier les compétences des différents acteurs du transport sur le territoire en veillant à différencier la mobilité du quotidien avec celle des loisirs et du tourisme
- Mettre en place une stratégie de territoire pour le déploiement des mobilités actives
- Associer les usagers du territoire, notamment les actifs et les scolaires, via des sondages, des réunions publiques et des concertations

PILOTE



CACTLF

2023

Sensibiliser la population à la pratique du vélo et de la marche

- En partenariat avec les clubs et associations locales, organiser des balades à vélo pour le loisir ou la mobilité du quotidien
- Organiser des journées de formation dans les établissements scolaires
- Organiser des journées de la mobilité
- Organiser des interventions dans les entreprises pour encourager les salariés à se déplacer en modes actifs (via un Pass mobilité durable, le prêt de vélos professionnels, une aide à l'achat d'un vélo électrique, marche, etc.)

PILOTE



Préfecture et Associations vélo

2025-2030

Développer une infrastructure sécurisée sur l'axe structurant

- Définir précisément la localisation et le dimensionnement du futur aménagement cyclable, en concertation étroite avec les communes concernées, les associations de cyclistes et les habitants
- Engager les travaux d'aménagement du réseau cyclable
- Développer une signalétique territoriale adaptée et cohérente (elle devra permettre d'orienter les cyclistes vers les lieux identifiés, quartiers, gares, pôles d'activités, commerces, etc., et inclure des jalonnements en temps et en distance)
- Développer un parc de stationnement vélos adapté dans les centres-villes et centres-bourgs, aux abords des gares, des équipements, etc.
- Prévoir également une offre de stations d'entretien vélo (gonflage, recharge, crevaison, nettoyage, etc.)



CACTLF Partenaire

PILOTE



Communes

Financements

ADEME (Feuille de route qualité de l'air, A vélo), État (Fond Mobilités actives, France Relance), région Hdf



Partenaires

Associations vélo présentes sur le territoire ou la région, préfecture de l'Aisne, Communes du territoire, CCI



0,5 ETP pour les actions mobilités alternatives

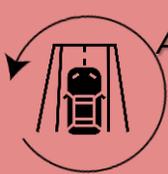


Indicateurs de réussite

- Actions pro-vélo mises en place dans les entreprises du territoire
- Nombre d'actions de sensibilisation menées
- Nombre de km de piste cyclable aménagés
- Augmentation des déplacements en vélo
- Augmentation de la part modale des modes actifs sur le territoire

€€€

Infrastructure cyclable sécurisée environ 200k€/km



Encourager le déploiement de nouvelles mobilités décarbonées, douces et actives sur le territoire

2022

Recenser et faire la promotion des applications de mise en relation

- Recenser les applications de covoiturages utilisées sur le territoire
- Faire des liens vers ces applications depuis les sites de mobilités du territoire (site de la CACTLF, sites des communes, site des transports en commun, etc.)

PILOTE



CACTLF

2025

Aménager des aires de covoiturage sur le territoire

- Lancer une étude d'opportunité afin d'identifier les potentiels hubs d'intermodalité du territoire (vigilance : afin de limiter l'imperméabilisation des sols, il est préférable de développer des aires de covoiturages sur des terrains déjà urbanisés, où de choisir des solutions de parkings perméables et végétalisés)
- Inscrire ces potentiels espaces dans les documents d'urbanisme (PLU, SCoT, etc.)
- Identifier les acteurs privés du territoire susceptibles d'accueillir et de financer des aires de covoiturage (exemple : parking de supermarché)
- Utiliser les lieux déjà actifs (parking Auchan, dojo de Tergnier, péage de Courbes, parking d'Intermarché) en y installant de la vidéo surveillance et de la signalétique
- Lancer une communication forte sur l'aménagement de ces aires de covoiturage



CACTLF
Facilitateur

PILOTE



ACTEURS
PRIVES ET
COMMUNES

€ Financements

Financements privés



Partenaires

Partenaires privés à identifier, Communes du territoire, HdF mobilités



0,5 ETP pour les actions mobilités alternatives



Indicateurs de réussite

- Campagne de communication sur le covoiturage et les application menée
- Nombre d'aires de covoiturage aménagées
- Nombres d'utilisateurs du covoiturage sur le territoire

€€€

Place de stationnement 8 000 €
Donc aire de 60 places 400 000€



Développer les carburants renouvelables

Faire une étude de potentiel du bioGnV sur le territoire

- Réaliser l'étude de potentiel (ou l'intégrer dans l'étude de potentiel Énergie Renouvelables et de Récupération générale, voir action 5 de l'axe 4)
- S'appuyer sur l'aide de la région Hauts-de-France, qui s'engage depuis 2019 à financer à hauteur de 40% le coût du boîtier bioéthanol pour les particuliers souhaitant convertir leur voiture

S'appuyer sur l'accompagnement de GRDF pour réponse aux demandes du ou des porteurs de projet pour implantation de station bioGNV sur le territoire de la concession selon la réglementation en vigueur et pour fédérer les acteurs économiques du territoire afin de favoriser le développement du biogaz

PILOTE



CACTLF

2022

Déployer sur le territoire un maillage de stations multi-énergies (GnV, bioGnV, bornes électriques et hydrogène) incluant également des accès pour les poids-lourds et autobus

- Identifier des emplacements stratégiques pour implanter ces stations
- Identifier des structures prêtes à porter cette action (entreprises privées, etc.)
- Développer les projets en cours : projet de pompe à colza (OLEA 100) sur le site de SEPUR et de KEOLIS (réseau TACT) ; possibilité d'une station de bioGnV sur la ZES Evolis (SEVEN)
- Faciliter le repérage de ces stations en les renseignant sur les différentes applications mobilité du territoire
- Lancer une campagne de communication pour faire connaître ces stations et améliorer la visibilité des actions innovantes et durables du territoire

CACTLF
Partenaire

PILOTE

USEDA ou
acteur privé

2025

Développer les flottes de véhicules décarbonés, notamment pour les bus, les camions collecteurs de déchets, hydrocureurs assainissement et véhicules légers de service

- Mettre en place un renouvellement automatique des camions collecteurs de déchets et autres véhicules utilitaires par des véhicules roulants au bio gaz ou à l'électrique
- Encourager les initiatives privées visant à convertir les flottes de transporteurs de marchandises sur le territoire vers des carburants renouvelables

PILOTE



CACTLF

2030

Financements

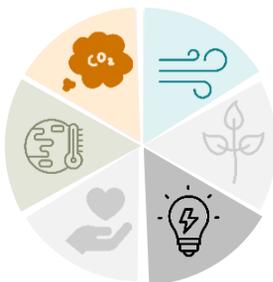
Région, État (Plan National Hydrogène), DSIL, ADEME (Appel à projet Systèmes territoriaux hydrogène)

Partenaires

GRDF, Région, Union des Secteurs de l'Énergie du Département de l'Aisne(USEDA), Régie des Transports de l'Aisne (RTA), Communes pour leurs flottes



0,5 ETP pour les actions mobilités alternatives



Indicateurs de réussite

- Étude de potentiel réalisée
- Nombre de stations multi-énergies implantées
- Campagne de communication lancée
- Part de bus roulants au bio gaz ou à l'électrique

€€€

Étude de potentiel 20 000€
Véhicule décarboné environ 20 000€ par véhicule



Promouvoir une consommation raisonnée

2022

Structurer le réseau des acteurs de la consommation responsable (durable, locale et/ou artisanale) déjà en place sur le territoire

- Identifier un référent à la CACTLF sur le sujet de la consommation responsable
- Recenser et cartographier les acteurs de la consommation responsable du territoire (producteurs bio, AMAP, paniers paysans, commerces éthiques, circuits courts, etc.)
- Diffuser cette liste et cartographie dans les journaux locaux et sur les sites des communes et de la CACTLF
- Mettre en lien ces acteurs pour impulser une dynamique d'entraide et de partage d'expérience, et développer les systèmes d'échanges locaux (mutualiser les parcours de livraisons, mutualiser du matériel, échanger des services, etc.)

PILOTE



CACTLF

2024

Promouvoir une consommation responsable auprès des consommateurs du territoire

- Communiquer sur la consommation locale et artisanale en réalisant des articles sur le site de la CACTLF et en les relayant aux différentes communes
- Multiplier les lieux de vente dans les communes (marché de terroir tournant dans les villages, boutiques à casiers dans les villes, etc.)
- Animer des temps pédagogiques lors de marchés, salons etc.
 - Sur l'intérêt d'une consommation locale, artisanale
 - Sur la manière de consommer plus durablement
 - Sur comment limiter l'emprise de la publicité
- Organiser des rencontres entre les producteurs et les consommateurs

CACTLF
Facilitateur

PILOTE



Assos locales

2026

Soutenir le développement de la filière de consommation responsable

- Étudier la possibilité de mettre en place une subvention à l'installation ou au développement de nouveaux commerces et services de proximité
- Proposer une visibilité dans les communications de la CACTLF aux nouveaux commerçants venant de s'installer sur le territoire
- Accompagner la création de casiers libre-service (location ou mise à disposition gratuite) pour permettre aux agriculteurs de vendre leur production sans intermédiaires
- Favoriser les partenariats entre les producteurs et les commerçants locaux

PILOTE



CACTLF



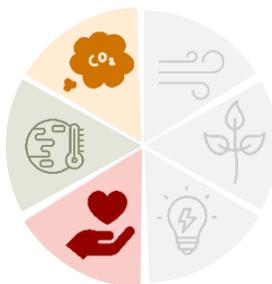
Financements

ADEME, département, région Hauts-de-France



Partenaires

Communes du territoire, associations locales sur l'alimentation ou la santé, acteurs de l'alimentation durable, ARS, Observatoire Régional de Santé, Chambre d'Agriculture

1 référent
consommation
responsable

Indicateurs de réussite

- Référents à la CACTLF désigné
- Cartographie des acteurs de la consommation responsable réalisée
- Actions de communication sur la consommation responsable mise en place
- Casiers libre-service installés

€

Animation lors d'évènement 1

000€

Casier libre-service 500€


Accompagner l'évolution des pratiques agricoles

2022

Faire un état des lieux des pratiques agricoles du territoire

- Réaliser un diagnostic socio-économique des exploitations agricoles en fonction de différents critères (taille de l'exploitation, type de culture, label bio, pratiques durables, etc.)
- Rendre un rapport sur les pratiques agricoles du territoire, et le diffuser aux élus et aux services de la CACTLF et des communes

PILOTE


Chambre d'Agriculture ?

2023

Impulser la création du club des agriculteurs, en s'appuyant sur les coopératives existantes

- Définir les modalités de gouvernance et de rencontre du groupe
- Organiser des rencontres pour échanger sur les pratiques durables :
 - Rassurer sur les sujets de diversification agricole et de changements de pratiques
 - S'engager ensemble dans des projets d'innovation pour partager les risques (méthanisation)
 - Encourager la mutualisation du matériel agricole
 - Cibler les besoins pour développer la vente directe
 - Favoriser le développement de Groupements d'Intérêt Economique et Environnemental (GIEE)


 CACTLF
Facilitateur

PILOTE

 Syndicat Agricole et
chambre
d'agriculture

2022-2023

Accompagner les agriculteurs au développement d'activités annexes

- Sensibiliser les agriculteurs aux avantages de la diversification agricole (labélisation du fourrage de la vallée de l'Oise)
- Proposer un accompagnement personnalisé aux agriculteurs pour identifier les possibilités de diversification agricole de leur exploitation (nouvelle production, activité de transformation, commercialisation en circuit-court, accueil de public sur l'exploitation, etc.)
- Accompagner les agriculteurs dans le montage d'un modèle économique cohérent
- Favoriser le maintien de l'élevage, en particulier sur l'axe Oise
- S'appuyer sur l'accompagnement de GRDF pour informer et développer les projets autour de la méthanisation


 CACTLF
Facilitateur

PILOTE


Syndicat Agricole ?

2024

Sensibiliser les habitants à l'agriculture et au lien avec le climat et la séquestration carbone

- Valoriser les agriculteurs locaux et les actions vertueuses mises en place en les relayant auprès des habitants (site internet, journal local, affichage dans les mairies, distribution de flyers pendant les marchés, etc.)
- Communiquer sur les labels et leurs différences
- Organiser des visites d'exploitations agricoles exemplaires avec de agriculteurs volontaires
- Accompagner divers forum/salon annuel pour que les habitants rencontrent les agriculteurs (Salon Bio hdf)


 CACTLF
Facilitateur

PILOTE


Syndicat Agricole ?


Financements

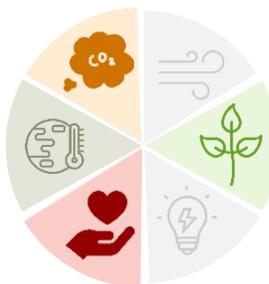
Région Hauts-de-France, AO de l'Agence de l'eau pour développer les filières BNI (bas niveau d'intrants) et Bio


Partenaires

Union des syndicats agricoles de l'Aisne, GRDF, Communes, CCI, CMA, DDT, lycée agricole, agriculteurs, Chambre d'agriculture, Bio en HdF, etc.



0,1 ETP


Indicateurs de réussite

- État des lieux sur les pratiques agricoles réalisés et diffusés
- Club d'agriculteurs créé
- Nombre de rencontres organisées via ce club
- Nombre d'actions de sensibilisation du public à l'agriculture
- Nombre de projets de diversification agricole accompagnés

€



Action 3 : Encourager les agriculteurs et les industriels à contribuer à la restauration ou la maintenance des écosystèmes



Préserver et renforcer la présence de la nature sur le territoire pour améliorer la séquestration carbone

2025

Développer les pratiques agricoles permettant d'augmenter le stockage du carbone

- Former les agriculteurs aux enjeux du stockage carbone et aux pratiques agricoles favorables à la séquestration
 - Retour au sol des résidus de culture
 - Mise en place de couverts intercalaires et intermédiaires
 - Introduction et allongement des prairies temporaires dans les rotations culturales
 - Développement de l'agroforesterie et des haies en bordure
 - Développement de l'éco-pâturage (mode d'entretien écologique des espaces naturels et des territoires par le pâturage d'animaux herbivores)
 - Apport de produits résiduels organiques exogènes (non épandus actuellement)
- Former les industriels à la préservation des écosystèmes



PILOTE



Chambre d'agriculture ?

Former les industriels à la préservation des écosystèmes

- Sensibiliser les industriels à la préservation de la ressource en eau
- Encourager les projets REUSE et REUT (réutilisation des eaux usées et traitées)
- Sensibiliser les industriels à la préservation des espaces verts et la reconversion des friches



PILOTE



CCI ?

2025-2030

Accompagner la reconversion des agriculteurs dont les terres sont inondables et inexploitable

- Identifier les agriculteurs de la vallée de l'Oise touchés ou menacés par des inondations fréquentes (et qui le seront de plus en plus) et les accompagner pour diagnostiquer la valeur environnementale et la richesse de la biodiversité de ces terres inondables
- Mettre en place des servitudes inondations
- Sensibiliser ces agriculteurs aux techniques alternatives permettant d'exploiter leurs terres dans le but de stocker du carbone
- Faire connaître les aides disponibles sur le territoire (plateformes de compensation carbone, Arvalis, Label Bas Carbone, etc.)



PILOTE



Chambre d'agriculture ?

Financements

Arvalis, PAC, projet Carbocage, Label Bas Carbone Grandes Cultures, Agence de l'eau

Partenaires

Chambre d'Agriculture, agriculteurs du territoire, CRPF, Arvalis, Syndicat d'Agriculture, communes du territoire



0,1 ETP



Indicateurs de réussite

- Nombre d'agriculteurs formés aux enjeux de la séquestration carbone
- Nombre de peupleraies installées sur des terres agricoles inondables



Améliorer la gestion du cycle de l'eau

2023

S'appuyer sur l'étude ruissellement en cours pour la mise en place de nouvelles actions et l'élaboration d'une stratégie à long terme

- Rassembler les acteurs de l'eau du territoire afin de mettre en place un plan de gestion et d'intervention efficace pour lutter contre le ruissellement sur le territoire
 - Nettoyer et entretenir les ouvrages d'écoulement
 - Boiser les limites de parcelles
 - Entretien des fossés et garder un maximum de fossés ouverts
- Établir des partenariats avec les collectivités limitrophes pour élaborer une stratégie sur l'ensemble du bassin versant

PILOTE



CACTLF

2024

Favoriser des actions de désimperméabilisation des sols

- Sensibiliser les gestionnaires de voirie
- Sensibiliser les aménageurs, les promoteurs pour encourager des actions de désimperméabilisation dès la programmation (bandes enherbées, etc.)
- Encourager la désimperméabilisation des cours d'écoles et des friches industrielles
- Valoriser les bénéfices pour la population : santé, bien-être, cadre de vie
- S'appuyer sur la signature du contrat territorial Eau et Climat signé avec l'agence de l'Eau

PILOTE



CACTLF

2025

Accroître la plantation de haies et développer l'agroforesterie

- Identifier et cartographier les espaces stratégiques pour prévenir le risque de ruissellement, et déterminer les espèces à planter (en lien avec un expert)
- Sensibiliser les agriculteurs sur l'impact de leurs cultures sur les risques de ruissellement et d'inondation et sur l'intérêt de planter des haies et de développer l'agroforesterie
- Identifier et encourager les propriétaires fonciers importants du territoire à planter des haies sur leurs terrains ou à entretenir leurs forêts

PILOTE



CACTLF



Financements

ADEME, Programme Eau et Climat de l'Agence de l'Eau, CDC Biodiversité

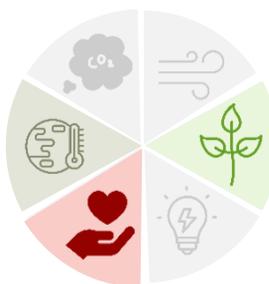


Partenaires

Collectivités limitrophes, syndicats de rivières, Agence de l'eau, ADOPTA, CPIE, propriétaires fonciers, entente Oise/Aisne (SMOB)



0,1 ETP



Indicateurs de réussite

- Étude de ruissellement finalisée
- Partenariats avec les communes limitrophes établis
- Nombre de haies plantés
- Surfaces désimperméabilisées



Préserver et renforcer la présence de la nature sur le territoire pour améliorer la séquestration carbone

2022

Mener une politique de protection de la nature par les documents d'urbanisme

- Former les élus de la CACTLF et des communes aux enjeux des trames vertes et bleues
- Identifier les îlots de fraîcheur à préserver (parcs, bois, espaces verts, cours d'eau et zones humides, etc.) et les espaces temporairement disponibles à végétaliser dans les années à venir (travaux, en attente de reconversion, études en cours)
- Lutter contre l'étalement urbain en protégeant les espaces naturels et en limitant l'artificialisation des sols dans les prochaines révisions des documents d'urbanisme
- Identifier et cartographier finement les zones humides du territoire, puis renforcer la protection de ces zones lors des prochaines actualisations des documents d'urbanisme

PILOTE

CACTLF

2023

Mettre en place des conventions entre le Conservatoire des Espaces Naturels et les communes

- Faire un retour d'expérience de la convention signée entre le CEN et Chauny
- Sur la base de ce retour, définir avec le CEN un plan de protection / valorisation des espaces naturels adapté aux communes du territoire

PILOTE

Communes

2025

Lutter contre les îlots de chaleur urbain

- Réaliser une étude afin d'identifier les îlots de chaleur urbains problématiques dans les centres-villes des communes
- Encourager les plantations citoyennes en milieu urbain (en favorisant les espèces non allergènes et non propices aux chenilles urticantes des pins et des chênes)
- Influencer sur le choix des revêtements de voiries lors des travaux



CACTLF Facilitateur

PILOTE

Communes

2028

Requalifier les friches urbaines pour limiter de nouvelles artificialisations et pour renaturer les cœur de villes

- Recenser les friches urbaines du territoire
- Élaborer un benchmark des requalifications de friches exemplaires et durables (méthodes de dépollution par les plantes, plantation de peupleraies, zone d'expansion de crue, etc.)
- Élaborer un plan de végétalisation des friches du territoire, en fonction de leurs caractéristiques

PILOTE

CACTLF

Financements

Ministère de l'Environnement (AO recyclage des friches urbaines), HdF (« 1 million d'arbres »), Agence de l'eau

Partenaires

Communes du territoire, CAUE, CEN, SAGE Oise Moyenne, Agence de l'eau, ADEME, CPIE, région HdF, Natura 2000



0,1 ETP



Indicateurs de réussite

- Étude sur les îlots de chaleur et de fraîcheurs réalisée
- Partenariat avec le conservatoire des espaces naturels mis en place
- Nombre d'arbres plantés dans les communes
- Étude sur les friches urbaines réalisée

€

Étude îlot de chaleur urbain 5 000€
Étude friches urbaines 10 000€



Améliorer la gestion du cycle de l'eau

Création d'un espace pédagogique de gestion des eaux pluviales au sein de l'Hôtel des formations de Chauny

Mettre en place un espace de présentation des solutions utilisées pour la gestion et le traitement des eaux pluviales (canalisations, organes de régulation, matériels de dépollution, etc.)

PILOTE

Mettre en place un espace pédagogique de présentation des techniques alternatives de gestion des eaux pluviales (noues de stockages, tranchées drainantes, puits d'infiltration, revêtements poreux, chaussées réservoirs, espaces inondables, toitures de stockage, filtres dépolluants, etc.)

Former les Animatrices de l'environnement pour animer ce nouvel espace



2022

Favoriser la mise en place de systèmes de récupération des eaux pluviales chez les particuliers

PILOTE

Communiquer sur le financement de l'Agence de l'Eau Seine Normandie pour encourager les initiatives individuelles

Prendre contact avec les bailleurs pour mettre en place des expérimentations de récupération d'eaux pluviales en habitat collectif

Proposer un récupérateur d'eau de pluie à chaque foyer qui en fait la demande (arrosage du potager, du jardin, lavage de la voiture ou remplissage d'un bassin...)



CACTLF

Sensibiliser les habitants du territoire à la préservation de la ressource en eau

- Créer une plaquette informative sur les gestes qui économisent de l'eau (préférer la douche au bain, ne pas laisser couler l'eau du robinet, choisir le mode éco sur son lave-linge, préférer le lave-vaisselle plutôt que la vaisselle à la main, etc.) en se basant sur les supports existants de VEOLIA par exemple
- Rassembler des retours d'expériences sur la récupération d'eau de pluie et les communiquer (en ligne, dans le journal local ...)
- Distribuer des kits d'économie d'eau aux particuliers (régulateurs pour robinets, mécanismes WC à double commande, mousseurs ou aérateurs, minuteurs de douche, etc.)

PILOTE



2023

CACTLF



Financements

VEOLIA, Région Hauts-de-France



Partenaires

Agence de l'eau Seine Normandie, ADOPTA



0,1 ETP + service com



Indicateurs de réussite

- Plaquette d'information sur les gestes d'économie d'eau distribuée
- Nombre de kits d'économie d'eau distribués
- Nombre de systèmes de récupération d'eau installés
- Espace pédagogique créé

€

Campagne de com 5 000€



Valoriser et préserver les ressources du territoire

2022

Connaître les acteurs de la filière des matériaux biosourcés du territoire

- Recenser et cartographier les acteurs de la filière des matériaux biosourcés déjà présents sur le territoire de la communauté d'agglomération et sur les territoires voisins
- Diffuser cette liste auprès des services (CACTLF et ses communes), de la SPEE, des acteurs de la rénovation énergétique et de la construction du territoire
- Alimenter cette liste régulièrement afin de la tenir à jour



2024

Initier la mise en réseau des acteurs de la filière des matériaux biosourcés

- Identifier un artisan référent souhaitant s'investir dans ce groupe de travail
- Encourager l'organisation de temps de rencontres et de partages d'expériences
- Faire connaître ce réseau aux acteurs de la construction et de l'aménagement du territoire (services de la CACTLF, communes, bailleurs, promoteurs, etc.)
- Stimuler la demande grâce à un travail de sensibilisation et de formation auprès des maîtres d'ouvrages, des professionnels et des services en lien avec la construction (organisation de visites, ateliers, etc.)
- Faciliter les partenariats entre cette filière des matériaux biosourcés et les magasins de bricolage du territoire, afin de mettre en avant leurs produits auprès des consommateurs
- Encourager la recherche et le développement sur les matériaux biosourcés



2026

Créer un guide matériaux et le diffuser sur le territoire

- Rédiger un guide matériaux composé de fiches techniques « analyse-cycle de vie des produits locaux » pour justifier de la pertinence de l'usage des éco-matériaux (performance énergétique, ressources en région)
- Joindre ce guide matériaux dans les marchés publics
- Joindre ce guide matériaux dans les documents d'urbanisme (par exemple en annexes indicatives / incitatives de préconisations sous la forme d'une charte architecturale)



Financements

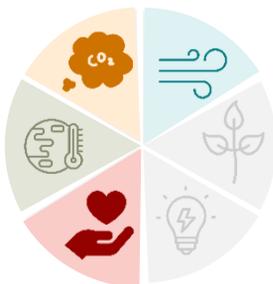
DSIL, région Hauts-de-France (FRATRI cadre 2)

Partenaires

Communes du territoire, CCI, artisans locaux, SPEE (Service Public de l'Efficacité Énergétique), etc.



0,1 ETP



Indicateurs de réussite

- Recensement de la filière matériaux biosourcés réalisée
- Réseau des acteurs mis en place
- Guide des matériaux rédigé et annexé
- Nombre de projets en matériaux biosourcés engagés

€

Guide des matériaux 5 000€

Axe 4 :



Entreprises & déchets

Action 2 : Développer un marché de l'économie circulaire sur le territoire



Développer l'économie circulaire et le réemploi, améliorer la gestion des déchets

2022

Imposer la traçabilité des déchets issus d'une activité professionnelle

- S'assurer du respect de la réglementation en vigueur (à partir du 1^{er} janvier 2022, de nouvelles sanctions pénales sont prévues pour les professionnels ne respectant pas cette règle de traçabilité des déchets)
- Etudier la possibilité de valoriser le geste de tri (par un avantage financier)

PILOTE



CACTLF

2022

Développer des boutiques de seconde main, de recyclage, les ressourceries

- Identifier et cartographier l'ensemble des acteurs de la réparation et du réemploi déjà en place sur le territoire, et diffuser cette carte sur les sites de la CACTLF et des communes (ateliers de repair café du centre social de Chauny, Tiers Lieux etc.)
- Identifier les lieux opportuns sur chaque commune pour recevoir une structure de type ressourcerie, afin de créer un maillage sur le territoire (en lien par exemple avec les déchèteries)
- Inciter des acteurs associatifs ou des entreprises à développer ce type de lieu, en créant un cahier des charges type
- Proposer dans les centres-villes et centre-bourgs, des foires du réemploi, dans des espaces assez vastes pour réunir toutes les ressourceries du territoire, et accueillir des équipes de réparateurs, associations, public
- Développer un troisième chantier d'insertion avec une thématique environnement
- S'appuyer sur la mise en place des 3 ressourceries et sur le partenariat avec ASHE

PILOTE



CACTLF

2028

Encourager des partenariats pour optimiser le recyclage des déchets issus du bâtiment

- Développer les « chantiers circulaires » (évaluation des ressources réutilisables dans les chantiers, déconstruction et réemploi local de ces ressources, recyclage de l'enrobé dans les travaux d'assainissement, réutilisation des eaux d'exhaure dans le cadre de constructions en sous-sol, déploiement de circuits de valorisation locale des matériaux)
- Etudier la possibilité de réutiliser sur les chantiers les sables issus des stations d'épuration
- Développer un outil numérique permettant la généralisation de l'économie circulaire sur les chantiers du territoire



PILOTE



VALOR' AISNE



Financements

ADEME (fonds économie circulaire, région Hauts-de-France (FRATRI, cadre 6))

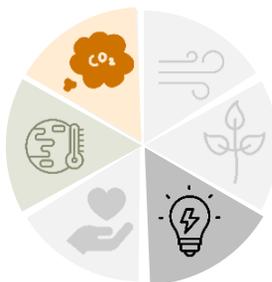


Partenaires

Communes, déchetteries, ASHE (Association au service de l'homme et de l'environnement), club industriel



0,1 ETP



Indicateurs de réussite

- Cartographie des ressourceries existantes réalisée et mise en ligne
- Nouveaux projets de ressourceries engagés sur le territoire
- Nombre de foires du réemploi organisées
- Nombre de chantiers circulaires lancés

€

Foire du réemploi 5 000€

Axe 4 :



Entreprises & déchets

Action 3 : Sensibiliser sur les modes de consommations alternatifs (zéro-déchets, réemploi, réparation, etc.)



Développer l'économie circulaire et le réemploi, améliorer la gestion des déchets

2022

Communiquer sur les modes de consommations alternatifs

- Communiquer sur l'offre en réemploi sur le territoire, via des articles dans les journaux locaux et sur les sites des communes et de la CACTLF
- Communiquer sur la réduction des déchets à la source via des articles sur le site de la Communauté d'Agglomération et en les relayant aux différentes communes
- Distribuer des composteurs en bois aux habitants de maison avec jardin afin de réduire leurs déchets organiques jetés dans le bac de déchets ménagers
- Mettre en place un suivi de l'utilisation des composteurs par les animatrices de l'environnement

S'appuyer sur l'accompagnement de GRDF pour informer les habitants et accompagner le territoire dans la mise en place de solutions innovantes sur le traitement des biodéchets (méthanisation)

PILOTE



CACTLF
PILOTE

2023

Distribuer des kits "zéro-déchets" aux particuliers

- Composer des kits « zéro-déchets » à distribuer sur les marchés et dans les commerces alimentaires : pochons en tissu, tote-bag, bee-wrap, etc.
- Composer des kits « zéro-déchets enfants » à distribuer dans les écoles : pochette en tissu, brosse à dent en bambou, paille métallique, etc.
- Mettre en place un label « commerce zéro déchet » pour identifier les commerces proposant du vrac ou acceptant les contenants réutilisables



CACTLF
CACTLF
Facilitateur

2024

Sensibiliser les professionnels au tri 5 flux par une campagne de communication ciblée

- Créer une campagne de communication sur le tri 5 flux
- Organiser des visites des entreprises générant un volume important de déchets par les animatrices de l'environnement pour les sensibiliser au tri 5 flux
- La diffuser auprès des professionnels via les clubs d'entreprises, lors de salons ou des rencontres économiques, etc.
- Sensibiliser les entreprises au zéro déchet et à la lutte contre le gaspillage
- Mettre en place une plateforme numérique de bourse aux déchets des entreprises (palettes, cartons, machines, matériel informatique...) cf. CCI Ile de France

PILOTE



CACTLF/CCI

Financements

ADEME (fonds économie circulaire, région Hauts-de-France (FRATRI, cadre 6))



Partenaires

GRDF, Communes du territoire, écoles, commerces, Valor'Aisne, etc.



0,1 ETP + service communication



Indicateurs de réussite

- Communication sur l'offre de réemploi et la réduction de déchets réalisée
- Nombre de composteurs distribués
- Nombre de kits zéro-déchets distribués
- Communication sur le tri 5 flux réalisée
- Diminution de la quantité de déchets récoltés

€

Campagne de com 5 000€
Composteur 100€/unité
Kit zéro-déchet 20€/unité

Axe 4 :



Entreprises & déchets

Action 4 : Accompagner les entreprises et les industries dans leur démarche de transition énergétique



Fédérer, sensibiliser et accompagner les entreprises et industries dans leur transition énergétique

2024

Faciliter la création d'un réseau d'entreprises engagées sur le territoire, ou impulser une dynamique d'engagement écologique chez les clubs d'entreprises déjà présent sur le territoire

- Identifier et informer les entreprises clés et leurs relais (structures de relais l'information sur le territoire comme la CCI ou la CMA) sur la démarche de PCAET
- Organiser des rencontres thématiques avec les entreprises (workshop, afterwork, etc.), par exemple sur les thématiques suivantes
 - Développer la mobilité inter-entreprises
 - Intégrer les énergies renouvelables
 - Gérer et valoriser des coproduits industriels
 - Mettre en place des clauses environnementales dans les marchés, etc.
- Organiser des rencontres avec des financeurs
- Liaisonner les aides économiques existantes au développement durable (par exemple en mettant en place une bonification de ces aides via des critères environnementaux)
- Veille des animateurs de tri sur les aides et accompagnements existants



CACTLF
Facilitateur

PILOTE



CCI ?

2026

Accompagner la rénovation énergétique du parc tertiaire, en animant des formations au sein du club d'entreprises

- En partenariat avec la CCI, réaliser des pré-diagnostic environnementaux ou énergie au sein des entreprises ou encourager à la réalisation de BEGES
- Encourager les entreprises à se fixer des objectifs ambitieux en termes de réduction des consommations énergétiques et de lutte contre le changement climatique en visant par exemple l'obtention chartes environnementale ou certification qualité (EnVol, certifications ISO 14001 ou 50001, etc.)



CACTLF
Facilitateur

PILOTE



CCI ?

2030

Accompagner les projets de reconversion des friches

- Sur la base du recensement des friches, encourager la reconversion durable des friches industrielles
- Communiquer sur le projet de réhabilitation de friche Arkema, avec son projet photovoltaïque et hydraulique

PILOTE



CACTLF

Financements

Crédit d'impôts pour la rénovation énergétique des entreprises, Fonds Fiches du Plan de Relance, etc.

Partenaires

Communes du territoire, Clubs d'entreprises, CCI, etc.



0,2 ETP



Indicateurs de réussite

- Club d'entreprise créé (ou pérennisé) sur les enjeux du développement durable)
- Nombre de rencontres organisées
- Nombre de pré-diagnostic environnementaux ou énergie réalisés dans des entreprises
- Nombre de labels obtenus
- Nombre de projets de reconversion de friches engagés

€

Axe 4 :



Entreprises & déchets

Action 5 : Étudier les potentiels de production d'EnR et faciliter leur installation sur le territoire



Fédérer, sensibiliser et accompagner les entreprises et industries dans leur transition énergétique

2023

Sensibiliser et communiquer sur la mise en place d'EnR résidentielles (pompes à chaleur, puits canadiens, chaudières bois performantes, etc.)

- Développer des supports guidés à l'échelle de l'agglomération sur les différentes solutions EnR (les types d'EnR, raccordement au réseau, autoconsommation, etc.) en s'appuyant par exemple sur les fiches de l'ADEME
- Développer un support unique recensant l'ensemble des aides financières disponibles à l'installation d'EnR résidentielles
- Diffuser ces supports dans les mairies, dans les journaux communaux, sur les sites internet des communes et de la CACTLF
- Mettre en place des clauses encourageant l'installation d'EnR dans les marchés publics



PILOTE



ETAT

2024

Réaliser des études d'opportunité pour évaluer les potentiels de déploiement d'énergies renouvelables et de récupération sur le territoire

- Réaliser une étude globale de potentiel EnR&R :
 - Déploiement du chauffage urbain dans les communes les plus denses
 - Déploiement de la filière géothermie
 - Potentiel du photovoltaïque
 - Filière bois énergie (en partenariat avec la CCI)
 - Déploiement de la filière miscanthus
 - Récupération de chaleur dans les eaux usées (en partenariat avec VEOLIA)
- Créer une cartographie des potentiels EnR&R du territoire et la diffuser largement
- Différencier les communes disposant d'un réseau gaz et celle n'en disposant pas.

PILOTE



CACTLF

2025

Accompagner la mise en place d'un réseau d'échange entre les acteurs de la production et de la distribution d'énergie, afin d'anticiper l'évolution et l'adaptation des réseaux énergétiques

- Désigner un référent chez ENEDIS, GRDF et la CACTLF pour coanimer ce groupe de travail
- Créer un comité technique dédié au développement de la méthanisation et les méthaniseurs sur le territoire
- Créer un comité technique dédié au développement du photovoltaïque sur le territoire



PILOTE



Financements

Région Hauts-de-France (FRATRI cadre 2), SEM Energie Hauts-de-France

Partenaires

GRDF, Communes du territoire, SEM Energie Hauts-de-France, ENEDIS, GRDF, VEOLIA, CCI, ADEME, etc.

ENEDIS & GRDF



Conseil interne



Indicateurs de réussite

- Supports de communication distribués
- Études de potentiels réalisées
- Comité technique sur la méthanisation mis en place
- Comité technique sur le photovoltaïque mis en place

€€

Supports de communication 5 000€

Étude globale de potentiels EnR&R



Coordonner et animer la transition climatique et énergétique sur le territoire

Pérenniser le 1/2 ETP pour suivre la démarche climat de la CACTLF et de ses communes

- Disposer d'un référent technique PCAET chargé de :
 - Renseigner tous les partenaires œuvrant à la mise en œuvre du PCAET
 - Suivre et animer la mise en place des actions du PCAET
 - Piloter le bilan du PCAET à mi-parcours (3 ans) et à échéance (6 ans)
- Partager une stratégie climat-air-énergie commune
 - Échanger des données, des documents et des bonnes pratiques entre l'EPCI et les communes membres, concernant leur politique climat-air-énergie
 - Être à l'initiative ou participer à des rencontres ponctuelles bilatérales commune/intercommunalité en lien avec le climat, l'air et l'énergie : conférences, groupes de travail thématiques, rencontres à l'occasion de l'élaboration des documents de planification et d'urbanisme (PLH, PLU, SCoT, etc.)

PILOTE



CACTLF

2022

Assurer le suivi et l'animation du PCAET

- Informer et communiquer régulièrement auprès des habitants et acteurs du territoire sur les actions mises en œuvre dans le cadre du PCAET
- Former les élus et les agents sur les thématiques climat-air-énergie pour favoriser l'intégration de ces enjeux dans leurs missions
- Organiser une rencontre annuelle avec les services pilotes (de la CACTLF et des communes) pour l'évaluation et le suivi de la mise en œuvre des actions du PCAET
- Prévoir des outils pour faciliter la passation et le suivi du PCAET en cas de changement de référent, afin d'assurer la pérennité de la démarche
 - Créer un guide à l'utilisation de l'outil de suivi
 - Définir une procédure de changement de référent (réunion de passation sur l'avancement du PCAET, présentation des outils de suivi et formation à leur utilisation, etc.)

PILOTE



CACTLF

2022 - 2030



Financements



Partenaires

Communes du territoire, collectivités limitrophes, État, etc.



1 ou 1/2 ETP



Indicateurs de réussite

- Ouverture d'un poste chargé(e) de mission PCAET
- Nombre de rencontres avec les collectivités sur les sujets climat-air-énergie
- Nombre d'actions de communication réalisées
- Évaluation à 2025 réalisée
- Évaluation à 2028 réalisée

€



Action 2 : Rénover et construire de manière exemplaire les bâtiments de la CACTLF, sur les aspects de performance énergétique et de déploiement des EnR



Augmenter la performance énergétique et environnementale du patrimoine public, et réduire les consommations

2022-2024

Sensibiliser les élus, les agents et les occupants des bâtiments à la sobriété énergétique

- Sensibiliser les élus et les agents aux enjeux de la rénovation énergétique
- Élaborer un livret d'accueil présentant les comportements à adopter pour optimiser les économies d'énergie

PILOTE



CACTLF

2022-2024

Réaliser un schéma directeur pour la rénovation du patrimoine bâti de la CACTLF

- Réaliser un audit énergétique du patrimoine bâti de l'EPCI
- Identifier les bâtiments de l'EPCI à rénover en priorité
- Elaborer un document "cadre" pour la qualité environnementale de ses bâtiments : référentiel, charte, cahier des charges modèles intégrant des obligations concernant les aspects climat-air-énergie des projets de construction et de rénovation
- Définir une feuille de route (plan pluriannuel d'investissement et d'intervention) pour rénover les bâtiments communaux
- Créer un Schéma Directeur Immobilier

PILOTE



CACTLF

2030

Réaliser des études d'opportunité pour la construction des nouveaux bâtiments

- Étudier des alternatives à l'utilisation du gaz naturel et du fioul pour se chauffer, en particulier dans les écoles (chaufferie collective alimentée en biomasse ou biogaz, de récupération de chaleur, de chauffage solaire de l'air et de l'eau, etc.)
- Analyser l'opportunité de développer des projets d'énergie renouvelable sur le patrimoine communal et intercommunal (photovoltaïque, bois-énergie, etc.) par tiers investissement
- Favoriser l'utilisation de biomatériaux pour les nouvelles constructions

PILOTE



CACTLF

Financements

ADEME, Région Hauts-de-France, Fonds Européens, SPEE Hauts-de-France

Partenaires

Communes du territoire



1 cellule dédiée



Indicateurs de réussite

- Cellule mise en place
- Nombre d'élus et d'agents sensibilisés
- Schéma directeur Immobilier réalisé
- Études sur l'écoconstruction réalisées

€€

Audit énergétique sur une surface importante 1,7€ /m²



Interroger les besoins et les modes de déplacements des agents et des élus

2022-2024

Former les agents à l'écoconduite et aux alternatives aux véhicules carbonés

- Réaliser une enquête interne pour connaître les pratiques et besoins de chacun
- Proposer une formation annuelle sur l'écoconduite
- Sensibiliser au changement des pratiques de mobilité vers les mobilités douces pour le personnel communal et intercommunal
 - Sensibiliser les élus et les agents aux mobilités alternatives
 - Encourager le covoiturage
- Encourager le télétravail et la visioconférence auprès des agents et des élus
 - Équiper les agents et les élus de matériel informatique
 - Équiper les locaux de la CACTLF et des communes pour permettre la visioconférence
 - Promouvoir la possibilité de visio-conférence auprès des agents de la CACTLF et des communes et auprès des prestataires extérieurs pour l'organisation de réunions

PILOTE



CACTLF

PILOTE



2025

Renouveler le parc de la communauté d'agglomération avec des véhicules moins carbonés

- Réaliser un audit énergétique et environnemental de la flotte de véhicules
- Assurer l'entretien des véhicules pour limiter la pollution de l'air
- Définir une feuille de route pour le renouvellement de la flotte de véhicules de l'EPCI pour réduire les émissions de gaz à effet de serre de ces derniers
- Convertir progressivement la flotte de véhicules en fonction des nouvelles énergies produites (électrique, bio-GNV, etc.) et du déploiement des points d'approvisionnement
- S'appuyer sur l'accompagnement de GRDF pour la conversion de la flotte (décret véhicules propres)

CACTLF

Financements

Financement de la région (FRATRI, cadre 5)

Partenaires

Communes du territoire, GRDF



1 ou 1/2 ETP



Indicateurs de réussite

- Enquête interne réalisée
- Nombre d'agents sensibilisés
- Nombre de formations sur l'écoconduite dispensées
- Nombre de communes équipées pour la visioconférence
- Nombre de jours de télétravail moyen pratiqué par agent
- Nombre de véhicules remplacés

€€€

Formation écoconduite 400-900€
 Audit énergétique flotte 10 000€
 Véhicule décarboné environ 20 000€

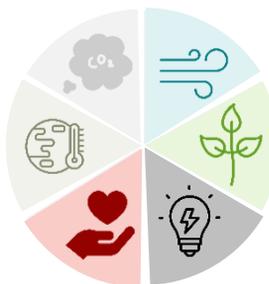


Engager la collectivité dans une logique de préservation des ressources

2022	<p>Créer un réseau de partage des connaissances et de retour d'expérience</p> <ul style="list-style-type: none"> • Identifier un référent interne sur les questions de préservation des ressources (eau, sol, etc.) • Définir les tâches de ce référent (constitution d'un réseau de partage, organisation de rencontres, etc.) • Organiser le réseau, les rencontres et les partages d'expériences <p>Réalisation d'une charte d'éco citoyenneté au bureau à destination des agents de la communauté d'agglomération (consommation de papier, utilisation de la climatisation, du chauffage, mise en veille des ordinateurs, éteindre les écrans, gestions des mails et des pièces jointes, tri des déchets, utilisation des lumières, troc, etc.). A adapter aux différents services et missions. Sensibiliser les agents d'entretien. Utilisation de produits d'entretiens non chimique (multiaccueil, gel hydroalcoolique...)</p>	<p>PILOTE</p>  <p>PILOTE</p> 
2025	<p>Poursuivre des démarches zéro phytosanitaires</p> <ul style="list-style-type: none"> • Recenser les actions de zéro-phyto déjà en cours sur le territoire • Identifier les lieux où des démarches zéro-phyto pourraient être mise en place • Élaborer une feuille de route pour viser l'objectif zéro-phyto total pour l'entretien et la gestion des espaces extérieurs de l'EPCI 	<p>CACTLF</p>  <p>CACTLF Facilitateur</p> <p>PILOTE</p> 
2028	<p>Améliorer l'efficacité énergétique du réseau d'éclairage public de l'ensemble du territoire</p> <ul style="list-style-type: none"> • Différencier les usages de l'éclairage public pour adapter les intensités lumineuses en fonction des besoins et des horaires (meilleur éclairage des passages piétons...) • Identifier et supprimer les points d'éclairage public nocturne inutiles, afin d'éviter la pollution lumineuse et d'améliorer la trame noire • Identifier les points d'éclairage privé en surconsommation (parkings privés, vitrines, publicités lumineuses, etc.) afin de faire respecter la réglementation actuelle en termes de pollution lumineuse • Développer l'usage de panneaux d'éclairage autonome (panneaux autoalimentés) 	<p>PILOTE</p>  <p>USEDA</p>
<p>Financements</p> <p>Financement de la région (FRATRI, cadre 4)</p>		<p>Partenaires</p> <p>Communes du territoire, ADEME</p>



0,1 ETP



Indicateurs de réussite

- Réseau de partage mis en place
- Feuille de route pour le zéro-phyto mise en place
- Économies d'énergies réalisées en éclairage public

€€

Panneau d'éclairage autonome 3 000€



Engager la collectivité dans une consommation responsable

2022	<p>Mettre en place une charte d'achats responsables</p> <ul style="list-style-type: none"> • Designer un référent sur les sujets d'achats responsables • Rédiger la charte d'achats responsables • Mettre en place un temps de présentation de la charte aux agents et aux élus • Sensibiliser et mobiliser les élus et agents 	<p>PILOTE</p> <p>CACTLF</p>
2023	<p>Intégrer des clauses environnementales dans les marchés publics</p> <ul style="list-style-type: none"> • Identifier les marchés passés avec la CACTLF ayant un fort impact environnemental (exemple : création d'un dépôt de cars scolaires à Charmes avec des panneaux solaires) • Accompagner les directions prescriptives de ces marchés dans la définition du besoin et l'identification de potentielles clauses environnementales • Mettre en œuvre des clauses environnementales et sociales dans ces marchés publics avec intégration de l'enjeu « climat-air-énergie » <ul style="list-style-type: none"> • Privilégier les équipements économes et performants (matériel d'impression, véhicules, outils d'entretien etc.) • Mettre des options obligatoires de cotation ou des bonifications à la notation lors d'achat de véhicules propres <ul style="list-style-type: none"> • Recenser les prestataires les plus avancés en matière environnementale 	<p>PILOTE</p> <p>CACTLF</p>
2025	<p>Réaliser des contrats de sécurisation d'achats de production auprès des agriculteurs</p> <ul style="list-style-type: none"> • Identifier les agriculteurs aux pratiques durables du territoire • Sélectionner ceux qui peuvent répondre aux besoins de la communauté d'agglomération en produits agricoles • Réaliser des contrats d'achats sécurisés avec ces agriculteurs 	<p>CACTLF Facilitateur</p> <p>PILOTE</p> <p>Communes</p>
2028	<p>Lutter contre le gaspillage alimentaire, notamment dans les cantines scolaires</p> <ul style="list-style-type: none"> • Mettre en place le compostage dans les administrations, les écoles en sensibilisant les usagers et en améliorant la valorisation du compost produit (utilisation dans les espaces verts, dons aux habitants etc.) • Rencontrer les acteurs locaux de l'éducation et la petite enfance et s'organiser 	<p>CACTLF Facilitateur</p> <p>PILOTE</p>
Financements	<p>Communes du territoire</p>	Partenaires
		Communes
		Communes du territoire, CRESS Hauts-de-France, INEC, etc.



0,1 ETP



Indicateurs de réussite

- Charte rédigée
- Nombre d'agents sensibilisés
- Clauses environnementales mises en place
- Nombre de marchés publics intégrant des clauses environnementales
- Nombre de contrats sécurisés mis en place avec les agriculteurs

